

**SAGE 2004**

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	Mesures							
<p align="center"><b>I. Garantir une qualité de l'étang et un partage de l'espace à la hauteur des exigences des activités traditionnelles</b></p>	<p align="center">Réduire les apports domestiques</p>	<p>Intégrer les paramètres bactériologiques dans la rédaction des arrêtés de rejet de stations d'épuration</p> <p>Prévoir un suivi de la qualité microbiologique des rejets des stations d'épuration dans les arrêtés de rejet</p> <p>Informar la DIDAM, les structures professionnelles de conchyliculture et de pêche et la structure locale de gestion des résultats des analyses bactériologiques du réseau REMI</p> <p>Réduire les apports de polluants organiques et trophiques (DBO, DCO, MES, N et P) à l'étang de Salses Leucate</p> <p>Réaliser un Schéma directeur d'Assainissement</p> <p>Installer un détecteur d'événements sur les systèmes d'assainissement de taille &lt;2000 EH</p> <p>Informar la structure locale de gestion des événements détectés au niveau des stations d'épuration</p> <p>Anticiper la compétence des communes concernant la police sur l'assainissement autonome</p>							
		<p align="center">Réduire les apports diffus</p>	<p>Mettre en conformité les rejets de serres</p> <p>Respecter les Bonnes Pratiques Agricoles lors de l'application de produits phytosanitaires et lors de la récupération des emballages vides de produits phytosanitaires.</p> <p>Assurer la pérennité des opérations de récupération des EVPP</p> <p>Réaliser un plan d'épandage lors de l'utilisation des composts issus des boues de stations d'épuration</p> <p>Sensibiliser les utilisateurs non agricoles aux pratiques d'application des produits phytosanitaires les plus respectueuses de l'environnement</p> <p>Maîtriser les eaux de ruissellement</p>						
			<p align="center">Gérer les usages sur l'étang</p>	<p>Redéfinir l'espace dédié à l'activité de ski-nautique</p> <p>Déplacer l'activité de jet-ski de l'étang vers la mer</p> <p>Clarifier la situation du chenal inter-ports reliant Port Leucate à Port Barcarès</p> <p>Poursuivre la concertation autour de la place du kitesurf dans les activités ludiques sur l'étang de Salses-Leucate</p> <p>Améliorer la signalisation des piquets des filets de pêche exploités et enlever les piquets abandonnés</p> <p>Rédiger un arrêté portant sur l'organisation des activités de loisir sur l'étang</p> <p>Communiquer le zonage de l'étang et du littoral à tous les usagers</p>					
				<p align="center">II. Préserver la valeur patrimoniale des zones humides</p>	<p align="center">Mieux gérer les zones humides</p>	<p>Prendre en compte la valeur patrimoniale des zones humides lors de l'aménagement d'un sentier de découverte</p> <p>Limiter l'accès aux îles et presqu'îles de l'étang de Salses-Leucate</p> <p>Maîtriser le camping sauvage sur les berges de l'étang de Salses-Leucate</p> <p>Maîtriser la cabanisation</p> <p>Informar sur les risques de la cabanisation</p> <p>Réaliser et mettre en oeuvre un plan de gestion pour les zones humides situées en bordure ouest, sud-ouest et sud de l'étang</p> <p>Réaliser et mettre en oeuvre un plan de gestion des plages</p>			
						<p align="center">agir pour améliorer ou préserver la qualité du milieu</p>	<p>Réhabiliter la décharge de Salses-le-Château</p> <p>Meilleure intégration du rejet des piscicultures de Font Dame et Font Estramar</p> <p>Entretien des réseaux hydrauliques dans les zones humides</p> <p>Faire respecter les réserve de chasse</p> <p>Lutter contre les plantes introduites et/ou envahissantes</p>		
							<p align="center">Protéger les zones humides remarquables</p>	<p>Engager une action de protection réglementaire de l'île de la Corrège</p> <p>Engager une action de protection réglementaire de la mare d'Opoul</p> <p>Engager une mesure d'inventaire de type ZNIEFF I sur les Sagnes de Garrieux</p> <p>Favoriser l'acquisition de secteurs sensibles par le Conservatoire du Littoral</p> <p>Maintenir invariable la surface des zones humides</p>	
		<p align="center">III. Protéger la qualité des eaux souterraines et mieux gérer leur exploitation</p>						<p align="center">Préserver la ressource en eau potable</p>	<p>Préserver la ressource en eau du Karst des Corbières</p> <p>Réaliser un schéma directeur d'alimentation en eau potable</p> <p>Réduire le gaspillage de l'eau</p>
								<p align="center">Préserver la qualité des eaux souterraines</p>	<p>Réaliser un inventaire des forages communaux, agricoles et privés abandonnés</p> <p>Réaliser un inventaire des forages en service</p>
	<p align="center">Informar</p>		<p>Informar les usagers de la fragilité des ressources en eau souterraine et des moyens de leur préservation</p>						
	<p align="center">IV. Améliorer le fonctionnement hydraulique des milieux</p>	<p align="center">Mieux gérer les portes des graus</p>	<p>Maintenir des portes mobiles sur les graus de l'étang de Salses-Leucate</p> <p>Lancer une étude préalable au réaménagement des ouvrages sur les graus des conchyliculteurs, de la Corrège et de St Ange</p> <p>Réalisation d'un convention de gestion des portes réaménagées sur les graus de l'étang de Salses-Leucate</p>						
			<p align="center">Affiner les connaissances sur le fonctionnement des milieux aquatiques</p>		<p>Analyser le fonctionnement hydraulique de la plaine de la Salanque</p> <p>Analyser le fonctionnement hydraulique des ruisseaux des Corbières Maritimes</p>				
			<p align="center">V. Poursuivre la gestion concertée au niveau local</p>		<p align="center">Créer une structure de gestion</p>	<p>Créer une structure de gestion</p>			